



Edito du Maire

Chers livinhacoises, Chers livinhacois,

Il y a un an, je vous parlais de la venue d'un médecin, d'une sage femme et d'une secrétaire médicale sur notre commune. C'est chose faite avec la présence actuellement dans le Centre de Santé de Livinhac et de Saint Santin du Docteur VAN DER SCHUEREN, médecin généraliste, de Mme LEFEBVRE, sage femme, de Mme PUCHEU, secrétaire médicale, ainsi que de Mme RANCON, sophrologue.

Nous avons monté et porté ce projet en partenariat avec la commune de Saint Santin et de son Maire, Michèle COUDERC, le Conseil Régional dans le cadre du GIP (Groupement d'Intérêt Public) « Ma santé Ma région », et Decazeville Communauté pour les locaux de Livinhac-le-Haut.

C'était une nécessité au vu du nombre de patients accueillis, c'est une réussite grâce à la qualité des soins prodigués par les professionnels de santé mais aussi la compétence de la secrétaire. Notre médecin sera prochainement maître de stage universitaire et pourra recevoir des internes qui seront, pourquoi pas, attirés par notre territoire et viendront ainsi compléter l'offre de soins existante.

Nous souhaitons fortement renforcer ce centre avec un kinésithérapeute et un dentiste, dans les locaux actuellement libres.

En ce début d'année, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et commerçants qui s'installent sur la commune et j'espère qu'ils trouveront la qualité de vie qu'ils y recherchent.

Je tiens également à remercier les forces vives de notre commune : associations, enseignants, artisans, commerçants, bénévoles.

Merci aux membres du Conseil Municipal, du CCAS, du Conseil Municipal des Enfants, à nos employés pour leur investissement et leur professionnalisme.

Bien cordialement,

Le Maire, Roland JOFFRE

Du 14 février au 14 mars

Exposition « Sensations... Impressions » par Felenzi, espace culturel



Du 21 mars au 18 avril

Exposition « Feuilles de bois » par Marie B., espace culturel



Le 22 mars à 20h30

Quine de l'Association des Parents d'Elèves, salle des fêtes



Le 4 avril à 20h30

Conférence de Philippe Velez, espace culturel : « Prosper Alfarc, l'Aveyronnais, à travers sa correspondance et ses publications »



Le 21 avril à 15h

Quine de l'USPL, salle des fêtes



Du 25 avril au 16 mai

« 10 ans ! La rétrospective », espace culturel



Le 4 mai

Après-midi musical « Chants de mai, musiques du printemps », chapelle des Gabarriers (heure à venir)



Du 23 mai au 4 juillet

Exposition « Echappée aveyronnaise 2025 », espace culturel par Karine Costanzo



Le 24 mai

Master class « percussions » ouverte aux élèves et public (heure à venir)



Le 25 mai

Biennale « Boucle d'art » dans les jardins du couvent et rue du Couvent



Le 15 juin à 18h

Chœur départemental de l'Aveyron, église du centre bourg



Le 28 juin

USPenchot/Livinhac 100ans de football, Boisse-Penchot



Le 6 juillet

Concert de fin d'année ouvert à tous, salle des fêtes (heure à venir)



Com' Une Photo



De curieux petits personnages sont apparus ici et là dans notre village... Au nombre total de sept, ces œuvres de Street Art sont la création d'Isaac CORDAL, artiste espagnol.

Soyez curieux, allez à leur découverte !

Interdiction de nourrir les chats errants

Petit rappel, ou information :

Le règlement sanitaire départemental prévoit une interdiction de nourrir les animaux errants : « il est interdit de jeter ou de déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants sauvages ou revenus tels, notamment les chats ou les pigeons, la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs ». (article 120)

Si les prescriptions du règlement sanitaire départemental ne sont pas respectées, le Maire peut intervenir sur la base de ses pouvoirs de police générale définis à l'article L2212-2 du CGCT en demandant au propriétaire de se conformer aux dispositions fixées par le règlement.

A toutes fins utiles, veuillez trouver l'intégralité du règlement sanitaire départemental dans le lien suivant:

<https://www.aveyron.gov.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Gestion-de-l-eau/Planification/Reglement-Sanitaire-Departemental-RSD>

Economies d'énergie éclairage public

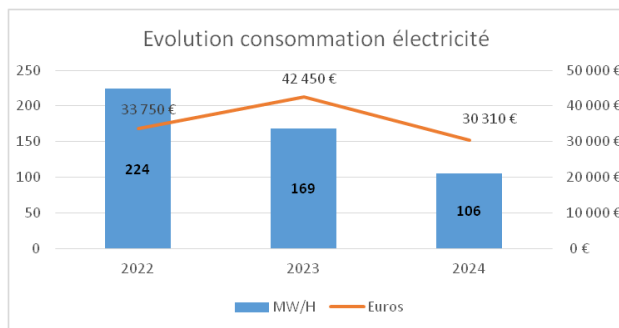
Le remplacement des anciennes ampoules par des lampes LED et la mise en place de l'extinction de l'éclairage public la nuit nous a permis de réaliser de substantielles économies. Notre consommation électrique entre 2022 et 2024 a évolué comme suit :

2022 = 224 MW/H

2023 = 169 MW/H

2024 = 106 MW/H

Ce qui représente une baisse de consommation de 52,6 %.



La fibre chez vous

1. Testez votre éligibilité sur <https://alliancetreshautdebit.fr/eligibilite/>
2. Contacter l'opérateur commercial de votre choix
3. Préparer le raccordement de votre domicile
4. Comprendre l'installation de votre fibre
5. Les avantages de passer à la fibre ?
6. Maisons neuves et maisons non identifiées par une pastille sur notre carte

Pour toutes informations, naviguez sur le site : www.all-fibre.fr !



Le saviez-vous ? 59

Un département ? Un numéro de magazine ? C'est bien plus intéressant...

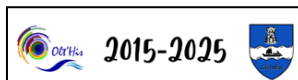
C'est le nombre d'interventions que les pompiers ont effectuées sur notre commune en 2024 (42 en 2023). Au-delà des missions dites à risques courants (secours à la personne) qui composent l'essentiel des interventions, le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) assure aussi des opérations dites à risques particuliers (inondations).

N'oublions pas que derrière chaque camion rouge se cache un homme ou une femme. Adopter des gestes simples peut parfois suffire à rester vigilant !



Commission Enfance et culture

L'espace culturel a 10 ans : le bel âge !



En avril prochain, l'espace culturel Camille Couderc fêtera ses 10 ans ! Pour marquer cet anniversaire, la municipalité et les bénévoles d'Oit'His ont concocté un riche programme d'animations tout au long du mois d'avril. Dans ce cadre, notre médiathèque fait partie des 4 bibliothèques aveyronnaises sélectionnées par le Conseil départemental et la Médiathèque de l'Aveyron pour participer au projet « Arts vivants en médiathèque ». Nous pourrons ainsi bénéficier gratuitement du spectacle de cirque contemporain « Boutures » et d'ateliers regroupant enfants et personnes âgées. Un projet qui a pu voir le jour grâce à l'investissement des bénévoles et de Stéphanie Clot, employée communale en charge de l'espace culturel, qui ont travaillé main dans la main. Mais aussi grâce à plusieurs associations livinhacoises qui ont accepté de contribuer au projet : Zik Mineur, Les Toujours Jeunes, Trait d'Union. Merci à tous.

Nous vous rappelons que l'inscription à la médiathèque et l'accès aux expositions mensuelles sont gratuits pour tous.

Nous vous attendons avec impatience pour souffler les bougies !

Le programme des 10 ans !

Du 21 mars au 18 avril - Espace culturel - Exposition de Marie B. « Feuilles de bois »

Du 1^{er} au 30 avril - Espace culturel - Exposition d'illustrations d'albums de l'Ecole des loisirs.

Mercredi 2 avril - 15h - Espace culturel - Lecture d'albums pour les plus grands (+ 6 ans)

Vendredi 4 avril - 20h30 - Espace culturel - Conférence sur Prosper Alfarc

Mercredi 9 avril - 15h - Espace culturel - Tapis lecture pour les plus petits (- 6 ans)

Mercredi 16 avril - 15h - Salle des fêtes - Spectacle tout public « Boutures » par la compagnie Kif Kif

Vendredi 18 avril - Espace culturel - Atelier d'initiation à la marqueterie animé par Annie B.
10h : adultes / 14h : enfants (+ de 8 ans) - *Sur inscription*

Mercredi 23 avril - 14h à 18h - Ecole de musique Zik mineur - Ateliers musicaux - *Sur inscription*

Du 25 avril au 16 mai - Espace culturel - Exposition « 10 ans ! La rétrospective » des artistes ayant exposé depuis 2015

Animations
gratuites
Renseignements
médiathèque



Le Conseil Municipal des Enfants au travail !

Le CME poursuit son projet "village propre". Après avoir organisé une journée ramassage de déchets et constaté qu'un nombre effarant de mégots jonchait les rues de notre commune, les enfants ont décidé d'agir.

Ainsi, plusieurs pots-cendriers ont été installés : au city-park, au stade, près de la pumptrack, à l'école, au boulodrome et sur la place. Les enfants ont réfléchi aux dessins et aux slogans et ont eux-mêmes décoré les pots. Nous remercions chaleureusement Gladys et la société MegaPub qui a généreusement offert les stickers.

Alors, plus d'excuses dorénavant ! Les enfants comptent sur votre sens du civisme afin que chacun profite pleinement de notre beau village.



Commission Communication, vie associative et tourisme



Trois ans se sont déjà écoulés, et il est temps de reprendre notre dossier « Halte sur le chemin de Saint Jacques » si nous voulons conserver notre label.

La fréquentation du chemin ne faiblissant pas, nous constatons des retours plus que positifs de ce label sur l'attractivité de notre village. Effectivement, c'est une réelle chance pour le volet touristique et économique de la commune.

Comme rien n'est jamais acquis, c'est un travail continu qui est réalisé par l'équipe municipale avec la précieuse aide de la Directrice de l'Office du Tourisme et du Thermalisme, Magali Soubiroux, pour répondre au cahier des charges demandé par

l'Agence française des Chemins de Compostelle. Il nous faut donc justifier par des actions menées sur la commune, qu'elles soient techniques (aménagement et sécurisation du chemin) ou culturelles.

Nous pourrons désormais compter sur une force supplémentaire cette année : celle du collectif d'hébergeurs qui a vu le jour dans le village et qui va proposer des animations aux marcheurs qui feront étape à Livinhac-le-Haut.

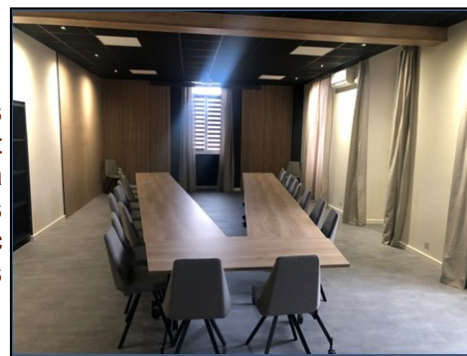
Nous espérons pouvoir vous annoncer dans un prochain Com'une Info le renouvellement de ce Label si important pour notre village.



Commission Travaux, développement économique

Salle du conseil municipal

C'est dans une magnifique salle du conseil que M. le Maire et ses conseillers pourront désormais se retrouver pour leur Conseil municipal et leurs réunions de travail. Les élus la voulaient autant fonctionnelle qu'esthétique pour que la population puisse en profiter lors des mariages, bureaux de vote ou autre cérémonie. C'est plus qu'un rafraîchissement qui a été réalisé, c'est une rénovation complète du sol au plafond avec des rangements, du mobilier neuf et l'intégration du matériel informatique désormais indispensable. Les tableaux et emblèmes du village viendront finaliser prochainement ce projet.



Façade de la mairie

Nous l'espérons comme beaucoup de Livinhacois, mais, malheureusement, la Mairie ne pourra conserver l'intégralité de ses pierres apparentes. Nos experts crépisseurs nous ont conseillé de recouvrir une partie de la façade au vu de la mauvaise qualité et la diversité des pierres qui la composent.

Ce décrépiage aura laissé apparaître un temps quelques détails qui n'ont certainement pas échappé à quelques yeux d'experts. Les travaux devraient se poursuivre encore quelques semaines pour finaliser la totalité du crépi et être prêt pour recevoir les touristes et pèlerins au début du printemps.

Démolition de la grange

Après réflexion, le conseil municipal n'a eu d'autre choix que de décider pour des raisons évidentes de sécurité la démolition de la grange et de son annexe, situées en face de la médiathèque. Effectivement, malgré quelques réparations de fortune ces dernières années, le bâtiment devenait trop dangereux.

Pourtant, l'idée première était bien de rénover cette grange. Mais les chiffres nous ont ramené à la réalité. Les études plus ou moins ambitieuses qui avaient été menées depuis quelques années par l'équipe municipale, s'avéraient trop onéreuses pour la commune, même avec le soutien de certains de nos partenaires.

Cette démolition va faire place à une aire aménagée enherbée, avec tables et bancs et mettra un peu plus en valeur l'entrée de notre belle médiathèque. Elle a pu être réalisée grâce à la subvention de Decazeville communauté qui a participé à hauteur de 50% du coût de démolition.

La municipalité en profite pour remercier de leur patience les habitants du quartier qui ne sont pas épargnés par les nuisances entre les travaux du Cruquet 2 et cette démolition.



Commission Penchot / Laroque-Bouillac

Sécurisation de la traversée de Penchot

Une étude a été réalisée par Aveyron Ingénierie concernant la sécurisation de la traversée de Penchot. Actuellement provisoire, une période de test nous permettra d'identifier si les rétrécissements mis en place sur la voirie sont efficaces ou pas.



Eclairage public

Dernièrement l'éclairage public de Laroque-Bouillac a été perturbé. Cette perturbation n'est pas due à un problème technique. En effet, nous avons été victimes de vandalisme. Ces actes coûtent malheureusement chers à la commune.

Boîtes à livres

De **nouveaux** livres pour **adultes** et **enfants** ont été déposés dans les boîtes à livres de Penchot et Laroque-Bouillac.

Visites guidées

Les visites guidées de Laroque-Bouillac vont être reconduites avec l'Office du Tourisme et du Thermalisme de Decazeville Communauté. Au total 4 visites sont programmées : mardi 29 avril, vendredi 20 juin, jeudi 18 septembre et vendredi 3 octobre



Commission Cadre de vie, jeunesse

Les bons gestes aux beaux jours

Les jours rallongent, l'herbe pousse, les arbres bourgeonnent, bientôt le printemps et les travaux au jardin ! Nous vous rappelons ici quelques règles qui incombent aux propriétaires d'espaces verts :

- respect du domaine public par **l'élagage ou la taille des arbres et arbustes qui peuvent dépasser sur les trottoirs et les routes** et empêchent la bonne circulation ou la bonne visibilité ;
- il est préférable de déposer les rameaux et branches issus de la taille dans un coin du jardin pour y attirer hérissons et grimpeaux. Le tas se décomposera doucement. **L'apport de végétaux à la déchetterie ne doit constituer que le dernier recours.** En plus du temps et du carburant que vous dépensez en trajet, il faut savoir que l'intercommunalité paye 80 euros la tonne pour les frais de gestion des déchets verts. Sachant qu'on en amène 2343 tonnes par an, à vous de calculer ! Autant d'argent qui n'est pas mis ailleurs...
- nous vous rappelons qu'il est **interdit de brûler des matières organiques comme la tonte, les produits de la taille, les vieux légumes ou pailles d'hiver.** Cela dégage du CO2, responsable de l'effet de serre, l'odeur n'est vraiment pas agréable et c'est dangereux en cas de sécheresse ;
- enfin, **soyez relax avec la tondeuse** cet été : si vous espacez les passages, vous verrez arriver d'autres fleurs au jardin, des fleurs sauvages qui attirent les abeilles et nourrissent les oiseaux. Tentez de tracer des passages ou des coins tondus tout en laissant des zones sans intervention. Jardin romantique garanti ! Pour garder ou construire des relations agréables avec le voisinage, **évitons de faire du bruit avec des tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses...**, autorisées : **du lundi au vendredi (hors jours fériés), de 8 h 30 à 12h et de 14 h à 19 h, les samedis, de 9 h à 12h et de 15 h à 19 h, les dimanches et les jours fériés, de 10 h à 12h.**

Commission Affaires sociales C.C.A.S.



Rencontre

Le 17 janvier, les résidents d'Age et Vie, des EHPAD de Firmi, Flagnac et Livinhac se sont retrouvés à la salle des fêtes de Livinhac-le-Haut pour une après-midi galette animée par Sylvie Pulles à l'accordéon. Ce fut un bon moment d'amitié et de partage pour tous !



Info Decazeville Communauté



Mutuelle intercommunale

En septembre 2024, Decazeville Communauté a lancé un appel à candidature pour l'obtention d'une mutuelle intercommunale réservée à tous les administrés des 12 communes. En effet, aujourd'hui beaucoup de personnes n'ont pas de couverture santé.

Après étude, la mutuelle MUTAMI a été retenue et propose de vous accompagner, vous renseigner et être à votre écoute. Elle organise des réunions publiques pour expliquer le dispositif, les modalités, garanties...

Mardi 11 mars : de 10h30 à 12h à St Santin, salle municipale, 5 la Benechie / de 14h à 15h30 à Aubin, salle Emile Zola à Combes

Jeudi 13 mars : de 10h30 à 12h à Boisse Penchot, salle municipale 1 chemin de l'Ecluse / de 14h à 15h30 à Decazeville, Centre technique intercommunal, à Fontvergnès

Un conseiller fera également une permanence à Livinhac le mardi 15 avril de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h à la Mairie.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter un conseiller mutualiste au 09 77 425 525.

Decazeville Communauté : Création de circuits VTT labellisés FFC (Fédération Française de Cyclisme)

Dans le cadre du développement de l'offre d'activités sur Decazeville Communauté et de l'apport de nouveautés pour renforcer l'attractivité de la destination, l'Office de Tourisme et du Thermalisme, les associations OTB 12, Cyclo club Firmi - Aubin - Cransac, Vélo passion et Guidon decazeillois ont œuvré à la création de circuits VTT.

Six circuits verront donc le jour d'ici le printemps 2025. Cela représente plus de 150 kms de parcours, de différents niveaux pour s'adapter à tout type de VTTiste.

Pour qualifier au mieux cette nouvelle offre et bénéficier d'une promotion et d'une visibilité nationale, le choix a été fait de prétendre au **label FFC.** Après une formation spécifique, un premier balisage, répondant aux exigences de la Fédération Française de Cyclisme, a eu lieu fin novembre 2024 en présence de tous les partenaires.



1^{er} balisage des circuits VTT

A l'occasion des 10 ans de l'espace culturel, voici la petite histoire de la bibliothèque à Livinhac-le-haut

En 2003, sous l'impulsion de quelques élus et plus particulièrement Michel HEUILLET, aujourd'hui décédé, la **bibliothèque municipale est créée**. Elle est installée dans un minuscule local de 30m² rue Panassié, mis à disposition gratuitement par M. et Mme CRINER. Un appel est lancé aux livinhacois et en quelques mois, des dons de livres permettent de construire le premier fonds de base. Une équipe de bénévoles se forme pour la faire fonctionner. Très vite, le local se révèle trop étroit et vétuste.



C'est pourquoi au **printemps 2009 la bibliothèque déménage dans une salle du groupe scolaire Prosper Alfarc**. Elle y restera plus de 4 ans, toujours gérée par une équipe de bénévoles dynamique. Le local de 55 m² est accueillant mais, bientôt, il s'avère à nouveau trop exigu et un peu éloigné des lieux de passage. La construction d'une bibliothèque neuve plus spacieuse et mieux adaptée se révèle indispensable. Le conseil municipal mené par Roland JOFFRE lance le chantier !

L'espace culturel **Camille Couderc est inauguré le 24 avril 2015** au 1 lotissement du Cruquet. Il comporte une médiathèque mais aussi un espace d'exposition, tous deux gérés en partenariat avec l'association culturelle et patrimoniale Olt'his. La salle d'animation et d'exposition permet d'inviter chaque année une dizaine d'artistes, avec une grande diversité dans les domaines représentés. Sans oublier l'organisation de conférences et expositions patrimoniales.



La **bibliothèque devenue médiathèque** (DVD, CD, livres audio) s'étale sur 120m². Equipée de mobilier neuf, informatisée, elle est dotée d'une collection de documents variés, avec des achats réguliers de nouveautés. La mairie recrute une employée : Stéphanie Clot depuis 2016. De 4 heures d'ouverture au public par semaine, on passe à 13h, auxquelles s'ajoutent des temps réservés à l'accueil des scolaires et de l'accueil de loisirs. La gratuité pour tous est rapidement décidée par le conseil municipal.

Aujourd'hui, un groupe de 13 bénévoles d'Olt'His épaula Stéphanie pour de très nombreuses activités : assurer les permanences, contribuer au choix des nouveautés et au renouvellement du fond, proposer aux enfants des ateliers, participer au « Printemps des poètes », organiser le concours d'écriture, créer des animations autour du livre, inviter des auteurs. Les deux entités (salle d'expos et médiathèque) se complètent admirablement et composent ainsi un pôle culturel dont l'intérêt va grandissant. **Avec plus de 400 adhérents et 100 expositions à son effectif, l'espace culturel Camille Couderc est connu et reconnu. Que de chemin parcouru en dix ans !**

Après consultation de la population, c'est le nom de Camille Couderc qui est retenu. Pourquoi ?

Né le 29 octobre 1860 à Livinhac le Haut, Jean Camille Couderc suit des études secondaires à Rodez. Il est admis à l'école nationale des Chartes en 1882. A l'issue de brillantes études, il entre en qualité de bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, où se déroule toute sa carrière. Il est nommé conservateur-adjoint en 1903 au Département des manuscrits. Il est également choisi comme professeur à l'Ecole des Chartes. Il devient Président de la Société d'Histoire de Paris 1915. Il meurt le 18 septembre 1933 lors d'un séjour au château du Trioulou à Sainte Croix.

Ses fonctions lui ont permis de mener de nombreuses recherches et de publier plusieurs ouvrages historiques sur son pays. A sa mort, sa bibliothèque est rachetée par son ami Henry Bousquet, qui en fait don à la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron. Son attachement à son pays se manifeste dans la conception et l'écriture de la « Bibliographie Historique du Rouergue », ouvrage de référence encore utilisé par les chercheurs.

